EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS

Collectivité : ASSAINISSEMENT STE-AGATHE-EN-DONZY

Date de Convocation : 29/08/2024	Décisions N° : 3	Membres : En Exercice : 11 Présents : 9 Votants : 9

Le 06/09/2024
Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de M. COASSY Bruno, Maire.

Etaient présents : COASSY Bruno, PRUD'HOMME Daniel, GAGNAIRE Bernard, QUÉRAT David, RABUT André, MAUGÉ Solange,RONDEPIERRE Sandrine, GUEDON Serge, MILLET Sabine

Etaient Absents ou excusés : REY Paule Maryse, MATTANA Nathalie

Objet : Décision Modificative n°3 SECTION DE FONCTIONNEMENT
2024.05.04

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2024.

COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert
011 / 6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	200,00
011 / 6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	400,00
	Total	600,00

COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert
70 / 70611	Redevance d'assainissement collectif	600,00
	Total	600,00

Secrétaire de séance

STE-AGATHE-EN-DONZY, le 06/09/2024
L'ordonnateur,

MAIRIE DE SAINTE-AGATHE-EN-DONZY 42510

Bruno COASSY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214201964-20240906-20240504-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 05/11/2024
Publication : 05/11/2024
Pour l'autorité compétente par délégation